

Il faut dire non au projet de mine de graphite à G.S.L.R.

Car il y aura:

- Exposition au bruit (Cf. rapport de **Vinacoustik inc.**, déc. 2016, pour le compte de *Canada Carbon*).
- Pollution éventuelle de l'eau selon l'étude même de la firme environnementale **BluMetric** commandée par *Canada Carbon Inc.* (Cf. p.12, point 3.6).
- Exposition à la poussière de graphite en suspension dans l'air qui peut causer la **pneumoconiose du graphite**, une maladie respiratoire grave et incurable s'apparentant à l'amiantose (Cf. <http://aplt.org/Enquête-graphite.pdf> ou le site de la CNESST).
- Dévastation de la forêt sur environ 1 km carré. Après 18 ans d'activité la mine ne serait qu'une zone désaffectée, avec des fosses de 200 à 300 pieds de profondeur. Si la mine ferme après seulement quelques années d'exploitation - ce qui est possible - cette zone aura été dévastée pour rien et pour de bon.
- Perte importante de la valeur des propriétés impliquant aussi une diminution des taxes foncières pour la municipalité. De plus, un tel projet minier bouleversera en profondeur une zone de villégiature habitée depuis des générations autour du lac McGillivray. G.S.L.R n'est pas un territoire inhabité du grand Nord.
- Détérioration aggravée du territoire déjà marqué par des carrières, une cimenterie, une ligne à haute tension d'H-Q, avec peu de retombées économiques pour G.S.L.R. car les profits iraient d'abord aux actionnaires - souvent étrangers - et les problèmes, eux, iraient à la population locale pour très longtemps.

De plus, d'autres secteurs de G.S.L.R. pourraient être exploités par *Canada Carbon*, car cette compagnie vient d'augmenter la superficie de ses claims à 103 Km carrés, ce qui nuirait sérieusement aux autres activités économiques durables et génératrices d'emplois pour la région : récréotourisme, acériculture, agroforesterie. Comment attirer des gens pour qu'ils s'installent dans la région et qu'ils contribuent à en dynamiser l'économie si tout ce que G.S.L.R. a à leur offrir est un paysage de mines à ciel ouvert et de nature polluée?

Norman Éthier, André Thérien, propriétaires au lac McGillivray et d'autres résidents.